Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 23 Joumada II 1445
5 Janvier 2024

N° 3

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions 28
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... 30
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions 31
Homologation de résolutions 32
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques 32
Avis aux créanciers..... 35
Convocations
Sociétés anonymes 36
Autres sociétés 38
Actes Administratifs
Avis au public 38
Divers
Avis au public..... 38
Rectificatifs 40
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'ONAS 41

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un Directeur Général par intérim

Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME

Société anonyme

Au capital de 100.000.000 Dinars

Siège social : 34 rue Hédi Karray - Centre Urbain Nord, 1004 El Menzah IV- Tunis

Identifiant Unique RNE : 0908910A

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 29 novembre 2023, enregistré à la Recette des finances, rue Nelson Mandela, Tunis, le 27 décembre 2023 sous le n°23805347, Quittance n°80667, dont un exemplaire est déposé au Registre National des Entreprises le 28 décembre 2023, sous le n°2023187996, il a été approuvé à l'unanimité que Monsieur Wajih Hassine assurera la Direction Générale par intérim de la Banque à compter du 1er décembre 2023 et jusqu'à ce qu'une décision soit prise sur la nomination d'un nouveau Directeur Général de la Banque, à titre permanent.

2024R00008SANB2

Notice d'information au public

(Suivant l'article 164 CSC)

DERBIGUM BUILDING SOLUTIONS «DBS»

S.A Au capital de 9 469 335,900 DT

Siège : Rue de la Physique, Zone Industrielle Ben Arous 2013

Identifiant Unique : 0000500R

Forme : Société Anonyme.

Augmentation de capital social d'un montant de : Un million vingt-sept dinars (1000 027,000 DT) en numéraire par des versements en espèces.

Siège social : Rue de la physique, Zone Industrielle 2013 Ben Arous.

Objet social : Production et Commercialisation de tout produit industriel.

Durée de la société : 99 ans.

Dépôt provisoire : Le projet de l'augmentation qui a fait l'objet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 3/10/2023 a été déposé au RNE le 24/10/2023 sous le numéro : AC021432023

Nombre d'actions à souscrire : 97 090 actions d'une valeur nominale de 10,300 dinars chacune à souscrire et à libérer comme suit :

97090 actions nouvelles, à souscrire et à libérer à 50 % lors de la souscription par M. Tarak Cherif, sis à la Rue Tertullien, Mutuelle ville Tunis. Le reliquat sur 5 ans.

La valeur nominale des actions à émettre : 10,300 dinars l'action.

Apport en nature : Aucun apport.

Avantages particuliers : Aucun avantage.

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote:Conformément aux dispositions statutaires.

Répartition du résultat : Conformément aux dispositions statutaires.

Dépôt des fonds : Dans un compte indisponible ouvert au nom de la société auprès de la BIAT sous le numéro 080030051105441812

Délais de souscription : Quinze jours à compter de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Convocation aux assemblées générales : Par le conseil d'administration.

2024R00009SANB2

Notice d'information

Augmentation de capital

Dénomination : YADIS HOLDING

Forme : Société anonyme

Identifiant unique RNE : 0964787G

Matricule fiscal : 0964787G/A/M/000

Affiliation CNSS N° : 269352 - 80

Siège social : Immeuble SOFIDE, angle rue du métal et rue des entrepreneurs ZI Charguia II 2035 Tunis Carthage

Capital social : 9 000 000 dinars divisés en 562 500 actions de valeur nominale de 16 dinars chacune entièrement libérées.

Augmentation de capital : 2 600 000 dinars moyennant l'émission au nominal de 162 500 actions nouvelles de 16 dinars chacune à libérer en totalité à la souscription.

Dépôt provisoire : N°AC0312024 du 02 Janvier 2024 au Registre National des Entreprises. L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 décembre 2023 a décidé une augmentation du capital d'un montant de 2 600 000 dinars.

Dépôt des fonds provenant de la souscription : par compensation de créances échues sur la société.

Droit préférentiel de souscription : Le droit préférentiel de souscription a été supprimé en vertu des dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts de la société.

Délai de souscription : les actions souscrites sont libérées en totalité à la souscription avec la possibilité de clôture anticipée de la suscription.

2024400009SANB2

Société MAGHREB PAPIER

SA au capital de 1 200 000 Dinars

Siège social : 10 Rue de Radés ZI M'GHIRA, Fouchana 2082 - Ben Arous

Identifiant Unique : N°0543458A

En vertu d'un procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01 décembre 2023 enregistré à la recette

de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis «APII», sous le n°23706071, quittance n°M011052 en date du 21 décembre 2023 et déposée au registre national des entreprises Ben Arous sous le numéro AC0232024 en date du 02 Janvier 2024.

Il a décidé ce qui suit :

- Augmenter le capital social en numéraire d'un montant de six cent vingt mille dinars Tunisiens (620 000 DT), et ce, afin de le porter de un million deux cent mille dinars Tunisiens (1 200 000 DT) à un million huit cent vingt mille Dinars Tunisiens (1 820 000 DT) et ce par l'émission de soixante deux mille (62000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix Dinars Tunisiens (10 DT) chacune, majorées d'une prime d'émission de neuf dinars 355 Millimes Tunisiens (9,355DT) par action, soit une prime d'émission d'un montant total de cinq cents quatre vingt mille Dinars Tunisiens (580 000 DT).

- L'assemblée générale extraordinaire décide que les 62 000 actions émises en vertu de la présente résolution soient réservées en intégralité à FCPR TANMYA, Fonds Commun de Placement à Risques, titulaire du matricule fiscal numéro n°1681503P et représenté par Mac Private Management, société anonyme, dont le siège social est au 2ème étage Bloc D, Green Centre Rue du Lac Constance - 1053 Les Berges du Lac - Tunis Tunisie ayant pour identifiant Unique le numéro n°1681503P.

- Les actions nouvelles, qui seront soumises à toutes les dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter du 1er janvier 2024.

2024400011SANB2

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE VIABILISATION

Société anonyme

Au capital social de 1.400.000D

Siège social : 51, avenue Hédi Nouira - Ennasr II

Identifiant RN E numéro : 0012123A

En vertu des délibérations, de la réunion du Conseil d'Administration du 28/12/2023, dont le procès-verbal a été enregistré le 28/12/2023 à la recette des finances d'El Menzah VI, sous le numéro 23709994, (quittance numéro M148388) et dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 02/01/2024 sous le n°202473, il ressort la décision suivante :

Les membres du conseil d'administration décident de renouveler le mandat du Directeur Général par intérim de la SIVIA, Monsieur Mohamed Sofiène Chaouachi, pour une durée de trois mois, à compter du 01/01/2024. Il peut être mis fin à ce mandat à tout moment.

2024400016SANB2

Société MAGHREB PAPIER DECOUPE

SA au capital de 2 925 000 Dinars

Siège social : 10 Rue de Radés ZI M'GHIRA, Fouchana 2082 - Ben Arous

Identifiant Unique : N°1696036K

En vertu d'un procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 Novembre 2023 enregistré à la recette de l'enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau - Tunis «APII», sous le n°23805518, quittance n°10143 en date du 21 Novembre 2023 et déposé au registre national des entreprises Ben Arous sous le numéro AC0222024 en date du 02 Janvier 2024.

Il a décidé ce qui suit :

- L'assemblée générale extraordinaire décide d'augmenter le capital social en numéraire d'un montant de un million de Dinars Tunisiens (1 000 000 DT), et ce, afin de le porter de deux millions neuf cent vingt cinq mille Dinars Tunisiens (2 925 000 DT) à trois millions neuf cent vingt cinq mille Dinars Tunisiens (3 925 000 DT) et ce par l'émission de dix mille (10000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Dinars Tunisiens (100 DT) chacune, majorées d'une prime d'émission de cent cinquante Dinars Tunisiens (150 DT) par action, soit une prime d'émission d'un montant total d'un million cinq cents mille Dinars Tunisiens (1 500 000 DT).

- L'Assemblée Générale Extraordinaire décide que les 10 000 actions émises en vertu de la présente résolution soient réservées en intégralité à FCPR TANMYA, Fonds Commun de Placement à Risques, titulaire du matricule fiscal numéro 1681503P et représenté par Mac Private Management, société anonyme dont le siège social est sis 2éme étage Bloc D Tunisie ayant pour identifiant unique le numéro 1681503P

- Les actions nouvelles, qui seront soumises à toutes les dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter du 1er janvier 2024.

2024400018SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE TONETIDE MEA

SARL au capital de 1.000 DT

Siège social : Rue du Lac Léman Imm. Ines App 14 Etage 2 Les Berges du Lac - 1053

I.U : 1145866D

Suivant acte SSP en date du 7 août 2023 enregistré à la Recette des finances le Lac Tunis le 10 octobre 2023 enregistrement n°2330079 quittance n°M097349 dont un original a été déposé au centre national du registre des entreprises le 30 octobre 2023 sous le n°2023173033, l'AGE a décidé de liquider la société et de nommer madame Rania Ashraf Dourai liquidatrice.

En application de l'article 46 du code des sociétés commerciales, un délai de 90 jours est réservé à toute personne intéressée pour faire opposition à partir de la date de parution du présent avis. Dépassé ce délai, la liquidation devient définitive.

2024400010SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE BARKHANE

SUARL au capital de 1.000 DT

Siège social : 12 Rue Fourat Zayatine Gammarth

IU : 1396723H

Suivant acte SSP en date du 30 septembre 2019 enregistré à la Recette des finances La Marsa Tunis le 12 Novembre 2019 enregistrement n°19507034 quittance n° 146433 dont un original a été déposé au centre national du registre des entreprises le 14 novembre 2023 sous le n° 2023177316. L'AGE a décidé de liquider la société et de nommer Monsieur Sébastien, André, Jean, MAUDUIT liquidateur.

En application de l'article 46 du code des sociétés commerciales, un délai de 90 jours est réservé à toute personne intéressée pour faire opposition à partir de la date de parution du présent avis. Dépassé ce délai, la liquidation devient définitive.

2024400019SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé dont les signatures ont été légalisées le 11/12/2023, et enregistré à la recette des finances Oued Ellil le 12/12/2023 sous le numéro : 23203438, quittance n°69457.

Monsieur Mohamed Amine Saihi titulaire de la C.I.N 09181932 délivrée à Tunis le 16/6/2010, a cédé à Madame Samira Ben Belgacem titulaire de la C.I.N 07349534 délivrée à Tunis le 30/10/2018, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à l'Avenue Athawra 14 janvier Oued Ellil La Mnaouba dont l'activité est tout commerce.

Les oppositions éventuelles seront reçues entre les mains de l'avocat Maître Jallouz Riadh sis au 32 rue Charles de Gaulle Tunis dans un délai de 20 jours au maximum à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT.

La présente annonce a été publiée au journal Essabeh en date du 27 décembre 2023.

2024T00004FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Denden le 02/01/2024 quittance n° M000244, enregistrement 24200006. Mr Radhouan Ben Mohamed Nacer Ben Mahmoud Ferjani a vendu à Mme Boutheina Bent Abdallah Bouzidi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que Buvette sis Résidence Ferdaous Magasin C01 Cité Amel Manouba Centre Denden.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à son adresse sis étage 6 Appt 27 Résidence Aziza Manouba dans les 20 jours de la publication du présent avis au JO.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien le 4/01/2024.

2024R00010FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente en date du 8/12/2023 enregistré à la recette des finances de Korba en date du 13/12/2023 enregistrement n°23204633 quittance n°M112370.

Mr Noureddine ben Sadek Bani vend à la Société Youssef Mhemdi de commerce représenté par son gérant Mr Ilyes Mhemdi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux situé à el Zahrouni el Hrairia. Publié au journal le Quotidien le 25/12/2023.

2024R00017FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant Acte sous-seing en date du 22/12/2023 et enregistré à la recette des finances De Raoued le 26/12/2023, quittance n°M133198, enregistrement n°23206514, il appert que Anis El Hazmi demeurant au 14 rue Tiba Raoued Ariana Nord a vendu à Yousef Boukhris la totalité du fonds de commerce destiné en un restaurant sous le nom du SABROSSO avec tous ses éléments matériels et corporels sis à klm n°24 près de boulangerie Ghaouar Raoued.

Cette annonce a été publiée aux journaux «La Presse» et «Essahafa» parus le 4/01/2024.

Les oppositions sont recevables durant le délai de 20 jours suivant la parution, de cette cession au JORT à l'Etude de Maître MOHAMED OUSSAMA BEN NJA avocat à la cour d'appel à 1 rue Iran 1er étage Tunis.

2024R00019FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite au contrat sous-seing privé daté du 29/12/2023, et enregistré à la recette des finances de Tataouine en date du 29/12/2023, reçu n°M085567 n° d'enregistrement 23204975, Mr Hajji Houcine titulaire de la CIN n°06501827 du 24/02/2020 a cédé à Monsieur Lagneb Moncef titulaire de la CIN n° 06506734 du 28/5/2019 l'ensemble du fonds de commerce sis à l'Avenue 02 Mars 1934 Tataouine.

Les oppositions doivent être déposées à l'adresse du fonds situé à l'Avenue 02 Mars 1934 Tataouine.

Cette annonce a été publiée au journal "le Quotidien" du 4/1/2024.

2024R00023FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 29/12/2023 enregistré à la recette des finances de Djerba Hournet Essouk en date du 29/12/2023 quittance n°M110209, Mr KECHICH Mohammed demeurant à Msaken Sousse, a cédé à Mme ZARRIAA

Najet demeurant à Houmet Essouk Djerba; le fonds de commerce à usage de boulangerie et pâtisserie sis à la route d'Ajim Houmet Essouk Djerba 4180 ; et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues dans le bureau de maître Talagh Mongi situé à l'avenue Salah Ben Youssef complexe Echiraa bureau 8 Houmet Essouk Djerba et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Un avis a été publié dans le journal Echourouk le 30/12/2023.

2024R00024FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 20/11/2023 enregistré à la recette des finances de Monastir le 20/12/2023 sous n°23209164, reçu n°M084397 Monsieur Kamel Zrafi CIN 04139364 a cédé à Monsieur Kamel Tamboura, CIN 04171222 et Monsieur Hichem Marzouk CIN 04147731 la totalité du fonds de commerce CAFE EL ITTIHAD sis à Rue Chedly Kallala Monastir.

Toute opposition au paiement du prix doit être adressé au Maître Mzali Ali qui a désignée son domicile élu rue Chedlly Kallala Monastir.

Un extrait de cette annonce est publié au journal Echourouk du 27/12/2023.

2024S00008FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mourouj le 26/12/2023, Q n°Mo96082 d'enregistrement 23206294, Mme Saida Hidri ép Henzouti, vend et cède à Mr Mouhamed Younes la totalité du fonds de commerce enregistré au RNE sous n°1808227N exploité "Fast Food" au local de résidence "La Mutuelle" Bloc B - rez-de-chaussée Mourouj 6. Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de Mr Mouhamed Younes à la résidence "Sarra"- bloc A- app n°1 rez-de-chaussée - Boumhal- Ben Arous, dans les délais légaux 20 jours de la date de cet avis, sous peine de forclusion. Le présent avis a été publié aux journaux "Achourouk" et "Le Quotidien" le 3/01/2024.

2024400015FCCC2

Location gérance libre

Gérance Libre

Location d'un Fonde de Commerce

Suivant contrat de location enregistré à la recette des finances Habib Thameur le 14/12/2023 sous le n° 23304293 quittance n°M072849 la Société BALLY SARL M.F. n°0014011B a loué tous le fonds de commerce en gérance libre situé au magasin n°10 folio 11 avenue de France n°2 Tunis exploité pour prêt à porter à la Société Tissu le Printemps SARL M.F. n°032244V pour une durée de deux an (02) débutant du 01/01/2024 finissant au 31/12/2025.

Cette annonce a été parue aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 23/12/2023.

2024T00010FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une Association

Nom de l'Association : Association Tunisienne de la Promotion de la Qualité pour les Techniciens en Biologie

Siège social : Ecole Supérieure des Sciences et Technique de la Santé de Tunisie

Sujet : Scientifique

But de l'association :

- Contribuer à introduire la culture de la qualité appliquée en biologie médicale auprès des techniciens

- Etablir des liens avec des associations ayant des objectifs similaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays et qui entretiennent des relations diplomatiques avec la Tunisie.

Présidente : Donia Ammari

Secrétaire général : Khaled Lajmi

Trésorière : Abir Toumi.

2024T00009APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Les sept Arts.

Adresse : 4 rue Ali Zouaoui Ezzahra 2034.

Sujet : Culturel.

Les objectifs :

1. Contribuer au soutien et au développement du potentiel des jeunes.

2. Contribuer à la consolidation des valeurs du volontariat et l'esprit d'initiative dans le domaine de la créativité artistique et culturelle.

3. Contribuer à créer des occasions de connaissance et de collaboration entre les créateurs en général.

Les fondateurs :

Président : Ben Abdelghaffar Lotfi.

Président adjoint : Benkhoud Faycel.

Secrétaire général : Ben Hazem Ridha.

Trésorier : Ben Youness Tarek.

Chargée de la communication : Bouchrara Amayed Tourkia.

2024R00007APSF1

Constitution

Association : Association des Sciences Linguistiques Arabes

Type : Culturel

Objectifs : 1) Contribuer à faire prendre conscience de la valeur d'être fier de la langue arabe

2) Contribuer à faire prendre conscience de l'importance du rôle de la langue arabe dans l'innovation et la créativité

3) Contribuer à l'enrichissement de la scène scientifique et culturelle en contribuant aux efforts d'arabisation des sciences modernes et en contribuant à élargir la portée de leur diffusion.

Adresse : Immeuble Al-Munifi - cité ezzohour - 4100 Médenine

Président : Al-Munji Al-Ghazal

Secrétaire général : Mahfoudh Ghazal

Trésorière : Sarah Nsibi.

2024R00015APSF1

Homologation de résolutions

Résidence Cléopâtre

Rue Ghar El Melh - Berges du Lac 1

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale du 22 septembre 2023, enregistré à la recette des finances du Lac sous le numéro 23808528 du 20 octobre 2023 quittance M100573, il a été élu le nouveau comité de gestion du syndic de la résidence Cléopâtre Rue Ghar el Melh les Berges du Lac 1 désigné comme suit :

- Monsieur Sofiene Enneifer : Président.

- Madame Sarra Gazouani : Vice Présidente.

- Monsieur Ahmed Bejaoui : Trésorier.

- Madame Feryal Zaoui : Trésorière Adjointe.

2024T00007APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après déduction de 40%

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

Au nom de la SOCIETE YOUNES HACHED AVOCAT

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème Etage Menzeh 8 Ariana

Tél : 71709776 - 71709778

Fax : 71709742

MF : 1833516 P/A/P/000

Partie poursuivante : Banque de Tunisie (BT) dûment représentée par son Président Directeur Général dont le siège social est à Tunis, 2 Rue de Turquie, RC n°B1105941996, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached au nom de la SOCIETE YOUNES HACHED AVOCAT sis à Tunis, 38 Rue Maouia Ibn Abi Sofien 2ème étage El Menzah 8 Ariana.

Parties saisies :

1- La société industrielle des Briques du Nords «IBN» S.A, sis à 1/- Sousse, rue des Martyrs - immeuble Ben Hassine, 4ème étage, 2- Merguzine, 7032, Tinja, Bizerte. R.C : B1154121997, MF : 340688M (en sa qualité de débitrice principale).

2- Habib ben Mohamed Ammar, demeurant à Choutrana 2, 39 Avenue 13 Août, La Soukra, Ariana, (en sa qualité de caution)

3- Habib Ben Douraid Ammar, demeurant à Choutrana 2, 39 Avenue 13 Août, La Soukra, Ariana (en sa qualité de caution solidaire hypothécaire).

4- Souraya Bent Hammouda Azaiez Epouse Ammar, Directrice commerciale, Titulaire de la CIN n° 05088671 demeurant à Choutrana 2, 39 Avenue 13 Août, La Soukra, Ariana (en sa qualité de caution solidaire hypothécaire).

5- Houcine Ben Douraid Ammar demeurant à Choutrana 2, 39 Avenue 13 Août, La Soukra, Ariana (en leurs qualités de cautions solidaires hypothécaires).

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached au nom de la SOCIETE YOUNES HACHED AVOCAT, sis au 38 Rue Maouia Ibn Abi Sofiene 2ème étage El Menzah 8 Ariana.

L'immeuble saisi : la totalité de l'immeuble objet du TF n°39331 Ariana dénommé «CIRA» sis au bord de la rue 13 Août, n°39 Choutrana, Soukra, Ariana, d'une superficie totale de 5420 m². L'immeuble saisi consiste en un terrain de 5420 m² sur lequel est édifié :

1- Une villa luxueuse de 2 niveaux :

- Le RDC : est d'une superficie couverte de 403 m², il se compose d'une Terrasse couverte où se situe l'entrée principale, un escalier qui mène au 1er étage, un W.C, deux chambres à coucher, un salon spacieux avec un balcon qui ouvre sur le jardin, une salle à manger, une cuisine, et un couloir qui mène à un studio composé d'une cuisine, une salle à manger, un W.C, une salle de bain et une chambre à coucher.

- Le 1er étage : est d'une superficie couverte de 305 m², il se compose d'un hall qui mène à droite à une cuisine avec une salle à manger, une salle d'eau avec une douche, une suite avec une Terrasse non couverte, et à gauche à un salon de coin, et un couloir qui mène à deux chambres à coucher et une salle de bain.

2- Un studio d'une superficie couverte de 48 m² composé de 2 chambres, une cuisine, et une salle d'eau.

3- Un garage d'une superficie couverte de 35 m².

4- Une piscine équipée.

5- Deux puits.

Les charges : L'immeuble objet de la vente n'est grevé d'aucune charge autre que :

- Hypothèque volontaire à hauteur de 7.100.000,000 dt inscrite le 22/7/2010, au profit de la Banque de Tunisie (BT).

- Hypothèque volontaire à hauteur de 700.000,000dt inscrite le 22/7/2010, au profit de la Banque de Tunisie (BT).

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 26/9/2023 au profit du saisissant.

Mise à prix après déduction de 40% : La mise à prix est fixée à 4.545.000.000 DT.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu lundi le 5/02/2024 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance d'Ariana.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance d'Ariana.

2024T00005VEPA1

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

Au Nom de la Société YOUNES HACHED AVOCAT

MF : 1833516P

38 Rue Maouia Ibn Abi Sofien 2ème étage El Menzah 8 Ariana

Tél : 71 709 776 - 71 709 778

Fax : 71 709 742

Partie poursuivante : QATAR NATIONAL BANK (ex TQB) dument représentée par son directeur général ayant son siège social à Tunis, Avenue Habib Bourguiba, domicilié au cabinet de son avocat Société Younes Hached sis à 38 Rue Maouia Ibn Abi Sofiene 2ème étage El Menzah 8 Ariana au Nom de la Société YOUNES HACHED AVOCAT.

Partie saisie : Mounir Ben Abdelkader nommé Gaddour Ben Chebil Ben Arous ; Tunisien ; Directeur Commercial ; Titulaire de l'identifiant unique n°1401351K ; Demeurant au 74 rue Sidi ben zid - Jammel - Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis au 38 Rue Maouia Ibn Abi Sofien 2ème étage El Menzah 8 Ariana au Nom de la Société YOUNES HACHED AVOCAT.

Les immeubles saisis : L'immeuble appelé "ELHANA" qui fait l'objet de titre foncier numéro "93855 MONASTIR" qui consiste en un terrain agricole (Parcelle 10) d'une superficie de 4137 m² sur lequel est édifié une PRESSE A OLIVES, sur 850 m² clôturée avec une terrasse pavée par des carreaux grés dans la masse avec une autre terrasse pavée par du ciment ainsi que 6 puits ; un bassin de 200 m² ; un bureau ; 2 puits sondage et un local non achevé. Le terrain est situé à la délégation de Jammel sur la route erridanne ramifiée de la route reliant Jammel à Menzel Kamel.

Les charges : L'immeuble est grevé de :

- Une hypothèque d'une valeur de 700.453,903 D inscrite le 9/9/2015 (registre Monastir 2/15 n°1/4370) au profit de Modern Leasing

- Une hypothèque d'une valeur de 280.000,000 D inscrite le 10/11/2016 (registre Monastir 16/2 n°1/5516) au profit de la QNB

- Une hypothèque d'une valeur de 300.000,000 D inscrite le 23/8/2017 (registre Monastir 17/2 n°1/) au profit de QNB

- Un commandement valant saisie immobilière inscrit le 1/11/2023 (registre Monastir 02/23 n°5090) au profit de poursuivant.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à (598.290.000D).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mercredi 31/01/2024 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Monastir.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Monastir.

2024T00006VEPA1

CABINET CHAKER AVOCATS

Tél : 71.257.859

M.F : 1139464/A/A/M/000

A la demande de : La Société CIAR sise à Tunis 10 Rue Pierre de Coubertin.

Contre les parties saisies : Héritiers Sabah Kallel : Radhia, Mohamed, Mourad, Anouer, Leila fils de Rachid Kallel et Raoudha El Jed et Marwa et Tahar fils de Jalel Kallel CIN inconnues demeurant à Tunis 133 Avenue de la Liberté.

A la diligence de : CABINET CHAKER AVOCATS représenté par Maître Yahia Chaker, 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : Les 149,250ème indivises du TF n°86403 Tunis consistant en un terrain de 597 m² sis à Tunis 133 Avenue de la Liberté sur lequel est édifié une villa de 609 m² bâtie composée d'une cave et 2 étages comprenant 2 patios, 4 salons, 2 balcons, 2 placards, 7 chambres, 2 cuisines, 2 salles de bain, 2 salles d'eau et une terrasse avec buanderie le tout entouré d'un jardin avec 2 garages.

Mise à prix : 318.319D ,200 après réduction de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mardi 6/02/2024 devant le Tribunal de 1ère Instance de Tunis à 9H.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2024T00008VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Dalenda Aouem Sahnoun

Avocate près la cour de cassation

MF : 513984/C/A/P/000

Le poursuivant : BTK, poursuite et d'élégance de son représentant légal demeurant à 10 bis avenue Mohamed V Tunis RC B152691996.

Avocat poursuivant : Maître Dalenda Aouem Sahnoun Avocate demeurant à la rue Aboubakr El Bakri Imm Luxor II 3ème étage B3.1 Montplaisir Tunis MF : 513984/C/A/P/000.

Le débiteur principal : Société Intellitrade Solutions poursuite et d'élégance de son représentant légal, RC B01401262008 demeurant à son siège social au Bâtiment Misk, Bureau 17, Tour B, Montplaisir, Tunis et au cabinet de son avocat, Maître Sami Al-Frikha, sis au 11 Avenue Azouz Al-Rubai, Al-Manar III Tunis 2092.

La partie saisie :

1) Mr Habib Al-Ganouni, CIN 04008980 demeurant au 270, Avenue Habib Bourguiba - Ennadhour Zaghouan et au cabinet de son avocat, Maître Sami Al-Frikha, sis au 11 Avenue Azouz Al-Rubai, Al- Manar III Tunis 2092.

2) Khaled Ben Mohamed Ben Omar AL-Ganouni CIN 04133801 demeurant à Bardo Rue Omar Al-Jabali, n°3.

Objet de la vente : 67022.8130 parts dans la propriété dénommée «Al-Jubaibina Al-Shamaliyah» objet du titre foncier n°6672 Zaghouan sis à Ennadhour.

Mise à prix : Six cent soixante quinze mille trois cent quatre vingt dix dinars (675.390dt000).

Date et lieux de l'adjudication : 5 Février 2024 à 9 heures du matin devant la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Zaghouan.

Visite des lieux : La visite des lieux peut se faire tous les jours pendant l'horaire administratif.

Consultation du cahier des charges : Peut se faire au greffe du tribunal de 1ère instance de Zaghouan et au cabinet de l'avocate poursuivante.

N.B : Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2024R00006VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet maître Samaali Chokri

Avocat à la cour de cassation

Avenue Taib Mhiri - El Kef

Tél : 78200340 - 98447035

Poursuivant : 1) Salah Eddine ben Mabrouk Jbebli 2) Mohamed Elmehdi ben Mabrouk Jbebli 3) Mohamed Ridha ben Mabrouk Jbebli 4) Sami ben Mabrouk Jbebli, demeurants à Tajerouine El Kef.

Partie poursuivie : Elhabib ben Mabrouk Jbebli, demeurant à l'avenue Habib Bourguiba Tajerouine El Kef.

Avocat poursuivant : Maître Samaali Chokri, Avocat à la cour Avenue Taib Mhiri - El Kef.

Terrain saisi : Un immeuble à vocation mixte, objet de titre foncier 8185 El Kef (dans l'indivision) situé à l'avenue Habib Bourguiba Tajerouine.

Mise à prix : 81. 470.000 D.T outre les frais de poursuite divers.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 5/02/2024 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées auprès du Tribunal de 1ère Instance du Kef.

Visite de Terrain : Tous les jours aux horaires administratifs et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou aux greffes du tribunal de 1ère instance du Kef.

2024R00014VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant à rue Houland n°3 Tunis, Immatriculée au RNE n°000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Ridha Ben Brahim Ben Hadj Ahmed, Titulaire de la CIN n°02859354 demeurant 14 rue El Hana route touristique El Kantaoui.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat, rue Mikhaïl Naimy Hammam Sousse. Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité d'un local commercial, d'une superficie de 10.5 m² et 1.57 parts des parties communes, superficie totale 12.7 m² située en bord du port El Kantaoui phase 6 limitrophe du café la sirène Hammam Sousse.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Sousse 2 le 5/02/2024 à 9h.

Mise à prix :

Vingt sept milles Dinars (27.000.000 D) avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2024S00004VEPA1

Adjudication immobilière

Il sera procédé le 29/1/2024 à 9 heures du matin au tribunal de 1ère instance de Sousse2 palais de justice de Sousse2 à la vente de l'immeuble ci-après :

Le créancier saisissant : 1- Arfaoui Abdelkrim (CIN : 00320541) 2- Chantal Odile Camille Duchemin (passeport n°07AH81368) ; ayant élu domicile chez Maître Hédi BOUFARES.

Le débiteur saisi : Société Vision Immobilière et Promotion VIP identifiant fiscal n°0996249/J, siège social : avenue 7 novembre rue el Maamoun Immeuble Essoussi 1er étage Hammam Sousse.

Le titre exécutoire et le commandement :

L'arrêt n°69954 rendu le 16/3/2021 par la cour d'appel de Sousse, signifié le 1/6/2021 par l'huissier Monia Bouzaiene : PV n°6962, suite au non paiement un PV de commandement nº70882 du 11/9/2023 par l'huissier Nizar Abid ; inscrit sur le titre TF n°169020 Sousse le 19/10/2023 volume 5 n°8577.

L'immeuble mis en vente et charges réelles :

La totalité de l´immeuble immatriculé dénommé VIP2 objet du TF n°19086 Sousse sis à Hergla délégation gouvernorat de Sousse consistant en un terrain nu grevé de 6 hypothèques inscrites le 9/11/2016 au profit BH Bank, une dette au profit de l'office de la propriété immobilière inscrite le 16/11/2021, un commandement inscrit le 25/9/2023 au profit de Elisabeta Fagrofaska.

Mise à prix : 961600 dinars, plus les frais taxés : pour consultation du cahier des charges contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse2 ou Maître Hédi BOUFARES.

L'avocat poursuivant et visite de l'immeuble : Maître Hédi BOUFARES Avocat à la cassation à son étude sise à la rue Chedli Khaznadar Sousse (M.F 80180 P)

Pour la visite de l'immeuble mis en vente chaque dimanche de midi à 13 heures.

2024S00015VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

Règlement Judiciaire n°264

Société «Douja Shoes SARL»

Siège social : Imm EL ARBI Rue Ettahrir SLIMANE

Identifiant Unique : 1413580L

Suivant décision du tribunal de première instance de Grombalia n°264 du 1 décembre 2023, il a été décidé ce qui suit :

- Le déclenchement de la procédure du règlement judiciaire en faveur de la société «Douja Shoes» et l'ouverture de la période d'observation.

- La nomination de Mme Nour El Houda Ben Brahem en tant que juge commissaire et l'expert Mr Atef Ben Ali pour l'élaboration d'un plan de redressement dans un délai de neuf mois.

Les créanciers de la société sont invités à déposer et inscrire leurs créances et de présenter tous les documents justificatifs au bureau de l'expert Mr Atef Ben Ali sis à la résidence Jihene C-0-2 El Mourouj 5 Ben Arous, et ce dans un délai d'un mois à compter de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2024R00005VEPA2

Société Touristique La Sélection Sarl

Capital social : 50.000 DT

Siège social : Résidence Nessmet Elbouhayra du Lac bloc B 3ème étage immeuble B 3-2 Bureau n°3 Les Berges du Lac 22 - 1053 La Marsa

Identifiant unique : 1594945A

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis 01 en date du 29/11/2023, il a été décidé la nomination de Mr Mokded Zoghlami et Mr Faouzi ben Salem en tant que mandataires judiciaires de la société Touristique La Sélection Sarl sous le contrôle du juge commissaire Mr Hichem Chaouachi.

Tout intéressé peut contacter les mandataires judiciaires susmentionnés au centre Dorra bloc A 1er étage EL MANAR 3 Tunis. (Tél. 71.889.549 fax : 71.889.621).

2024R00025VEPA2

Société Civile Les pins

S C I

Capital : 720.000 DT

Siège social : Résidence Nessmet elbouhayra 4ème étage Les Berges de Lac 2 - 1053 La Marsa

Identifiant unique : 1258549S

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis 01 en date du 29/11/2023, il a été décidé la nomination de Mr Mokded Zoghlami et Mr Faouzi ben Salem en tant que mandataires judiciaires de la société Civile Les pins S C I sous le contrôle du juge commissaire Mr Hichem Chaouachi.

Tout intéressé peut contacter les mandataires judiciaires susmentionnés au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis, (Tél. 71.889.549 fax : 71.889.621).

2024R00026VEPA2

Société de Sélection Parking Services "SPS" Sarl

Capital : 100.000 DT

Siège social : Centre Commercial Tunis Mall 3ème étage Les Berges du Lac 1053 La Marsa

Identifiant unique : 1431943W

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis 01 en date du 29/11/2023, il a été décidé la nomination de Mr Mokded Zoghlami et Mr Faouzi ben Salem en tant que mandataires judiciaires de la société Sélection Parking Services «SPS» Sarl sous le contrôle du juge commissaire Mr Hichem Chaouachi.

Tout intéressé peut contacter les mandataires judiciaires susmentionnés au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis. (Tél. 71.889.549 fax : 71.889.621).

2024R00027VEPA2

Société de Petroselect Services And Management Sarl

Capital : 1000.000DT

Siège social : Centre Commercial Tunis Mall 4ème étage Les Berges de Lac 1053 La Marsa

Identifiant unique : 1718815C

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis 01 en date du 29/11/2023, il a été décidé la nomination de Mr Mokded Zoghlami et Mr Faouzi ben Salem en tant que mandataires judiciaires de la société Petroselect Services And Management Sarl sous le contrôle du juge commissaire Mr Hichem Chaouachi.

Tout intéressé peut contacter les mandataires judiciaires susmentionnés au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis. (Tél. 71.889.549 fax : 71.889.621).

2024R00028VEPA2

Société de Tredco De Promotion Immobilière S.A

Capital : 3200.000 DT

Siège social : Résidence Nessmet elbouhayra Les Berges de Lac 2 - 1053 La Marsa

Identifiant unique : 1104105Q

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis 01 en date du 29/11/2023, il a été décidé la nomination de Mr Mokded Zoghlami et Mr Faouzi ben Salem en tant que mandataires judiciaires de la société Tradco De Promotion Immobilière S.A sous le contrôle du juge commissaire Mr Hichem Chaouachi.

Tout intéressé peut contacter les mandataires judiciaires susmentionnés au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis, (Tél. 71.889.549 fax : 71.889.621).

2024R00029VEPA2

Ouverture de Distribution des Deniers

Articles 466-468 et 476 du code de procédure civile et commerciale.

Tribunal de Première Instance Sousse2

Affaire de distribution n°145

En vertu de la décision du Juge Chargé de la distribution des deniers et de l'ordre des créanciers au Tribunal de Première Instance de Sousse 2, en date du 28/9/2023, affaire distribution n°145, suite à la requête d'ordre présentée par Maître Imad Eddine Chebaane pour le compte de l'AMEN-BANK, élisant domicile à son étude sis à la rue Mikhaïl Naimy Hammam Sousse, avec les pièces justificatives dont le certificat de dépôt à la trésorerie régionale des finances le 16/6/2023 sous le n°2301381 B et selon reçu n°M017843 en date du 27/4/2023 en consignation d'un montant de 99.815,000 D provenant de la vente de la propriété dite "OUED BEN HASSEN" objet du Titre Foncier n°84424 Sousse, revenant à Monsieur Lotfi Ben Habib M'LAYAH, gérant, demeurant 5 rue el Farazdak Sousse caution solidaire et hypothécaire de la société touristique des parcs culturels et de loisirs "SOTOPARCS", jugement d'adjudication n°22/899 en date du 6/9/2022.

Le montant de 99.815,000 D consigné au trésor public au profit de tout créancier ayant formulé opposition.

Il a été ordonné la distribution du montant consigné.

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion présenter dans les trente jours de l'annonce ou de la réception de la lettre recommandée une demande de collocation et produire ses titres de créance au Greffe du Tribunal et les privilèges de sa créance, par l'intermédiaire d'un Avocat dont il a élu domicile à son étude conformément à l'article 468 CPCC.

2024S00006VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Date : 01 Février 2024 à 10h00

Société AERO TUNISIA S.A

Société anonyme

Au capital de 4 365 000 Dinars

Identifiant Unique : 1184617E

Siège social : Z.I Hammam Zriba - 1152 Hammam Zriba

Messieurs et Mesdames les Actionnaires de la société AERO TUNISIA S.A., vous êtes invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Jeudi 01 Février 2024 à 10h au siège social de la société MAXULA BOURSE sis à Résidence Regency Bloc A 1er étage, Rue Lac Léman - Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire relative aux exercices 2020, 2021 & 2022 ;

2- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;

3- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire Aux Comptes relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;

4- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2020 ainsi que des conventions réglementées ;

5- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020 ;

6- Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

7 - Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;

8- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;

9- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021 ainsi que des conventions réglementées;

10- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021 ;

11- Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

12- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;

13- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;

14- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2022 ainsi que des conventions réglementées;

15- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2022 ;

16- Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

17- Renouvellement du mandat des Administrateurs pour les exercices 2023, 2024 et 2025 ;

18- Nomination du Commissaire aux Comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025 ;

19- Pouvoirs pour formalités.

2024R00011SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société du Complexe Industriel et Technologique de Kasserine - SCITeK

SA au capital social : 14 072 500,000 Dinars

Siège social : Av Habib Bourguiba Espace Commercial Ezzahra 3ème Etage - Kasserine 1200

Ancien R.C. : B13106822011

Identifiant unique : 1203320Y/A/M/000

A la demande de l'Agence Foncière Industrielle la SCITEK convoque les

actionnaires à la réunion de l'AGO qui se tiendra le 31 Janvier 2024 à 10h au siège social de l'AFI sis à 9 et 13 Rue Chott Mariem Montplaisir 1022-Tunis Belvédère - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Révocation d'un administrateur

- Nomination d'un nouvel administrateur.

2024R00012SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire

La Société Tunisienne D'équipement "STEQ"

Société anonyme

Au capital de 7.000.000 Dinars

Divisé en 1.400.000 d'actions nominatives de 5 Dinars chacune entièrement libérées

Siège social : 8, Rue 8601 - Zone Industrielle Charguia I

ID : 02404B

En votre qualité d'actionnaire de la Société Tunisienne d'Equipement «STEQ», nous avons l'honneur de vous convoquer en Assemblée Générale ordinaire le vendredi 26 Janvier 2024 à 10 heures au siège social de la société sis au 8 Rue 8601 Zone Industrielle Charguia 1 - Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire;

2. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2022 ;

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022;

5. Quitus aux Administrateurs de la société pour leur gestion au titre de l'exercice 2022 ;

6. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2022 ;

7. Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

8. Renouvellement des mandats des administrateurs ;

9. Renouvellement du mandat du président du conseil d'administration ;

10. Nomination du commissaire aux comptes ;

11. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publication légale.

2024R00021SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE LE GOLF DES OASIS

S.A au capital de 5.100.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 0749279 N/A/M/000

CNSS : 00226328-27

Messieurs les actionnaires de la société le golf des oasis sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 31 janvier 2024 à 10 heures au siège de la société Tuniso-Emiratie de Participation sis à Immeuble ENNOUR - 5ème étage - centre Urbain Nord - derrière l'ambassade de l'Arabie saoudite - en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur sa gestion 2019-2020 et 2021 ainsi que les rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2019 - 2020 et 2021

- Approbation des rapports de gestion et états financiers clos le 31/12/2019 - 31/12/2020 et 31/12/2021

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions et opérations qui sont réglementées

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Renouvellement du mandat des administrateurs

- Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes

- Questions diverses.

2024400013SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE LE GOLF DES OASIS

S.A au capital de 5.100.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 0749279 N/A/M/000

CNSS : 00226328-27

Messieurs les actionnaires de la société le golf des oasis sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 31 janvier 2024 à 11 heures au siège de la société Tuniso-Emiratie de Participation sis à Immeuble ENNOUR - 5ème étage - centre Urbain Nord - derrière l'ambassade de l'Arabie Saoudite - en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Statuer sur la continuité de l'entreprise

- Régularisation de la mise à jour des statuts.

2024400014SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne du Sucre

S.A au capital de 3.400.000 Dinars

Avenue Tahar Haddad

Route de Tabarka - Béja

Matricule fiscal : 2553PAM000

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne du Sucre sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 7 février 2024 à 10 H au siège de la Société sis au 70, Avenue de la Liberté Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la nomination de deux Commissaires aux Comptes pour les exercices 2020-2021-2022.

2- Pouvoir au Président Directeur Général d'accomplir les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité.

2024400021SANB3

Autres sociétés

Avis

SOCIETE MUTUELLE DE BASE SERVICES AGRICOLES ESSAADA TEBOULBA

Tél : 73 479 004 - 73 492 914

Fax : 73 492 204

Il est porté à la connaissance des adhérents de la SMBSA ESSAADA que l'assemblée générale ordinaire est fixée pour le mardi 23 janvier 2024 à 09:30 au complexe de la société à Teboulba Rue 23 janvier 5080 suivant l'ordre de jour suivant :

1. Présentation des états financier et moral pour l'exercice 2019-2020

2. Présentation des états et rapports du commissaire aux comptes pour 2019-2020

3. Discussion.

4. Approbation des rapports

5. Quitus des administrateurs pour l'exercice 2019-2020

6. Mise à jour de la liste des adhérentes

7. Réceptions des nouveaux adhérents

8. Nomination du commissaire aux comptes pour 2023-2024 2024-2025 et 2025-2026.

Il est porté à la connaissance des adhérents que les rapports financiers et moraux et rapport du commissaire aux comptes sont disponibles à l'administration à partir du 15/01/2024.

2024S00005SODB3

Convocation à l'assemblée générale constitutive

SMBSA "Manhalet Sarej"

Le comité provisoire constitutif de la société mutuelle de base de service agricole "Manhalet Sarej" annonce la tenue de son assemblée générale constitutive et ce, le 25 janvier 2024 à dix heures du matin au siège de l'entreprise devant l'institut Ibn Khaldoun à Ousletia.

L'ordre du jour portera sur :

- L'approbation du statut générale au SMBSA

- L'élection du premier conseil d'administration

- Désignation du commissaire aux comptes par le comité constitutif provisoire de la SMBSA "Manhalet Sarej".

2024S00007SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que Mr Chmengui Taher a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n°19627 en date du 14 décembre 2023 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à hdaya hajeb ayoun du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat. Conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège de la délégation de hajeb ayoun Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de hajeb ayoun ou le Gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que la société "FRESH Olive Oil" a déposé une demande auprès du gouvernorat de Sfax le 6/12/2023 en vue de d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie qui consiste en une huilerie située Rte Menzel Chaker Km 31 délégation Menzel Chaker gouvernorat de Sfax conformément aux plans annexés à la demande.

Toute réclamation contre l'ouverture de cet établissement doit être adressée à monsieur le Gouverneur de Sfax ou à monsieur le délégué Menzel Chaker dans un délai d'un mois à dater du jour d'affichage de cet avis.

Les plans annexés à la demande seront communiqués au public au siège du gouvernorat de Sfax, à la délégation Menzel Chaker ou à la municipalité Menzel Chaker.

Le public est informé que la société «SOTRAGAZ» a déposé une demande auprès du gouvernorat de Sfax le 3/11/2023 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie qui consiste à une unité d'un dépôt de distribution de bouteilles de gaz située à la zone industrielle Rte Gabès Km 4 délégation Sfax ouest gouvernorat de Sfax conformément aux plans annexés à la demande.

Toute réclamation contre l'ouverture de cet établissement doit être adressée à monsieur le Gouverneur de Sfax ou à monsieur le délégué Sfax ouest dans un délai d'un mois à dater du jour d'affichage de cet avis

Les plans annexés à la demande seront communiqués au public au siège du gouvernorat de Sfax, à la délégation Sfax ouest, ou à la municipalité Sfax.

DIVERS

Avis au public

Perte du titre de propriété

Monsieur Mokhtar Ben Saad Hessen titulaire de la CIN n°00928497, déclare qu'il a perdu son titre de Propriété n°2549/Z10 daté le 16/3/2015 pour le Titre Foncier n°11503 Zaghouan situé à Zaghouan selon certificat n°4201 daté le 25/12/2023.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 3/01/2024.

2024T00002DIVD2

Remplacement d'un administrateur judiciaire

Suite au décès du feu Abd Arraouf Manjour, l'administrateur judiciaire désigné dans le cadre l'affaire en règlement judiciaire n°268 déposé au tribunal de première instance d'Ariana et relative à la société M.2.A INGENIERIE.

Et suite à la décision de madame la présidente du tribunal de première instance d'Ariana en date du 11/12/2023 en vertu de laquelle il a été décidé de le remplacer et de désigner Monsieur Ahmed Trigui, dont l'étude est sis à l'immeuble Tunis Carthage, bureau A24, Borj Baccouche, Ariana, Téléphone n°23 278 962, qui a pour mission l'enquête sur la situation économique et financière réelle de la société, la mise à jour des dettes de ladite société et la préparation d'un plan de sauvetage en prenant en considération les éléments du dossier.

A cet effet, tous les créanciers de la société M2A Ingénierie doivent présenter leurs créances avec les pièces justificatives à l'administrateur judiciaire Mr Ahmed Trigui, dont l'étude est sis à l'immeuble Tunis - Carthage, bureau A24, Borj Baccouche, Ariana, Téléphone n°23 278 962, dans les délais légaux.

2024T00003DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Les Héritiers de Habib Ben Salem Ben Said Chaari avisent le public que son défunt possède la totalité d'une parcelle de terrain de surface 336 m² avec construction sise à la route Teniour km 6 Chihia Sfax suivant un contrat de partage daté le 12 mai 1965 dressé par les notaires Abderrahmen Euch et Mahmoud Drira.

Que son titre de propriété est perdu et qu'ils désirent se faire établir une deuxième copie originale.

Toute opposition doit être faite au bureau du Maître Turki Malek rue Slim Charfi n°14 ville traditionnelle Sfax dans un délai maximum de trente jours.

2024X00003DIVD2

Avis

Wassim Ben Mohamed Frikha annonce que le titre de sa propriété située à Sfax route Sidi Mansour km 12 Zanket Elmakteb du tiers de la superficie de 910 mètres carrés est perdu et il entend en extraire un deuxième acte et quiconque a une objection il doit la prouver à M. Makni Wadi notaire qui est situé à rue el Adoul Sfax 123 dans un délai n'excédant pas trente jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne et aucune objection ne sera acceptée après ladite date limite.

2024X00004DIVD2

Avis

Mr Mahmoud Faiidi annonce qu'il a perdu l'acte de propriété d'un terrain d'une superficie de 403.34 m² qui est situé entre route Tunis et daier klm 12 Sfax, et il est effectué par l'acte de vente daté le 25/12/2002 et enregistré le 7/01/2003 n°M001276 suite à l'attestation de deux notaires Mokhtar Baccar et Mohamed Henteti. Et il désire se faire délivrer une autre copie originale et tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub qui existe à la Rue Nasria Im Nafoura Bloc A étage 3 AP A 3 Sfax dans un délai ne dépasse pas 30 jours.

2024X00005DIVD2

Avis

Héritiers Ben Hmida Fatouma et héritiers Achich Rchid et héritiers Achich Taher et héritiers Achich Hasan annoncent qu'ils possèdent un terrain à Sfax Bechka de surface 25312 m² du titre foncier n°249637 effectué par l'acte de partage qui était fait le 16/5/1966 et ils ont perdu le titre de propriété et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2024X00006DIVD2

Avis

Héritiers Daoued Khadija annoncent qu'ils possèdent un terrain à Sfax Route Gremda km42 du titre foncier n°6310 effectué par l'acte de partage qui était fait le 18/8/1960 et ils ont perdu le titre de propriété et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du Notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2024X00007DIVD2

Avis

Trigui Faouzi annonce qu'il possède un terrain à Sfax Sakiet Ezit et Chihia de surface 258.07 m² et un terrain à route Kairouan km50 contenant 24 pieds d'oliviers et un terrain à Choucha contenant 23 pieds d'oliviers effectué par l'acte de partage qui était fait le 26/9/2004 et il a perdu le titre de propriété et il désire se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2024X00008DIVD2

Avis

Bureau de Notaire Kaled Ben Hmida Sakiet Ezzite Sfax

Tél : 74 252 713 / 98 488 338

Monsieur Mohamed Tlili avise être propriétaire d'un terrain d'une superficie 400 m² située à Graba Hencha lui revenant par acte d'achat daté le 10/4/2008 par les deux notaires Mohamed Makni et Rachid Cheikhrouhou enregistré à Sfax le 20/5/2008 n°M023852 que son titre de propriété étant perdu il veut en extraire un deuxième original tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du notaire Khaled ben Hmida à son Bureau à Sakiet Ezzit dans un délai de 30 jours de la date de la présente toute opposition hors délai sera rejetée.

2024X00009DIVD2

Remplacement du liquidateur

Ordonnance sur requête n°91051 le 24/5/2023

L'héritage de Feu Taieb Khalfallah

Conformément à la décision du tribunal de première instance de Nabeul le 20/12/2023. Il a été décidé de remplacer le liquidateur Nour Houda Abaasi et la nomination de Khalil el Jed liquidateur pour continuer les travaux de la liquidation de l'héritage de feu Taieb Khalfallah

Alors tous les créanciers doivent apporter leurs preuves et contacter le liquidateur Mr Khalil el Jed à son bureau sis 19; rue de Libye Lafayette Tunis étage n°4 dans un délai de 30 jours de cette publication.

2024400017DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2023R02386APSF1 journal officiel des annonces n°118 du 11/10/2023 page n°2437

Lire : ASSOCIATION JARDIN NORD DE L'EQUITATION A MATEUR (North Park Equestrian Club Mateur)

Au lieu de : Jardin Nord de l'Equitation à Mateur.

2024R00013RECZ9

Rectificatif

Rectificatif annonce n°2023R03076DIV2 JORT 152 de 2023.

Lire : sous le numéro 6534 du 01/12/2022 au lieu de 14646 du 3 février 2023

Et Houda bent Laabidi Naoui au lieu Houda bint Obaidi AL-Nawi

Et Adel ben bechir Mlika au lieu Adel Balbashir Malika.

2024R00016RECZ9

Rectificatif

Annonce n°2023R03043SANB2 concernant la Société Magasin Général publié au Journal Officiel de la République Tunisienne n°151 du 27/12/2023.

Lire : Le capital social est ainsi augmenté de 11 481 250dt à 15 777 070dt

Au lieu : Le capital social est ainsi augmenté de 11 481 250dt à 15 770 070dt.

2024R00022RECZ9

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Exprimé en dinars)

	Notes	2021	2020
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		5 261 919	5 145 741
Moins : Amortissements		(4 927 327)	(4 531 697)
	2	**334 592**	**614 044**
Immobilisations corporelles		2 833 662 188	2 732 519 870
Moins : Amortissements et provisions		(1 478 235 965)	(1 406 185 278)
	3	**1 355 426 223**	**1 326 334 592**
Immobilisation en cours		1 177 820 504	1 026 918 215
Moins : Provisions		(15 206 734)	(12 810 599)
	4	**1 162 613 770**	**1 014 107 615**
Immobilisations financières		762 530	762 530
Moins : Provisions		(661 500)	(661 500)
	5	**101 030**	**101 030**
Autres immobilisations financières		40 786 711	72 171 291
Moins : Provisions		(89 176)	(89 176)
	6	**40 697 535**	**72 082 115**
Total des actifs immobilisés		**2 559 173 150**	**2 413 239 397**
Autres actifs non courants	7	94 247 567	116 046 750
Total des actifs non courants		**2 653 420 717**	**2 529 286 147**
Actifs courants			
Stocks		15 193 796	13 079 467
Moins : Provisions		(1 848 458)	(1 681 425)
	8	**13 345 338**	**11 398 042**
Clients et comptes rattachés		338 004 398	309 435 347
Moins : Provisions		(94 773 780)	(85 813 409)
	9	**243 230 617**	**223 621 937**
Autres actifs courants		44 575 997	52 387 885
Moins : Provisions		(706 884)	(706 884)
	10	**43 869 114**	**51 681 002**
Placements et autres actifs financiers	11	156 243 622	153 894 799
Liquidités et équivalents de liquidités	12	51 591 422	99 146 036
Total des actifs courants		**508 280 113**	**539 741 816**
Total des actifs		**3 161 700 830**	**3 069 027 962**

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021
(Exprimé en dinars)

		2021	2020
Capitaux Propres			
Fonds de dotation	13	1 531 483 508	1 491 869 387
Réserves	14	7 655 285	7 566 579
Autres capitaux propres	15	151 575 345	150 352 509
Résultats reportés	16	69 523 083	66 911 313
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		**1 760 237 221**	**1 716 699 789**
Résultat de l'exercice		9 718 540	2 611 770
Total des capitaux propres avant affectation		**1 769 955 761**	**1 719 311 558**
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	17	781 380 549	754 320 162
Provisions	18	3 157 511	3 182 411
Total des passifs non courants		**784 538 061**	**757 502 572**
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	19	252 200 338	254 906 973
Autres passifs courants	20	57 922 371	59 717 118
Concours bancaires et autres passifs financiers	21	297 084 300	277 589 741
Total des passifs courants		**607 207 008**	**592 213 832**
Total des passifs		**1 391 745 068**	**1 349 716 404**
Total des Capitaux Propres et Passifs		**3 161 700 830**	**3 069 027 962**

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Exprimé en dinars)
(Modèle autorisé)

		2021	2020
Produits d'exploitation			
Revenus	22	211 768 112	210 698 615
Autres produits d'exploitation	23	159 498 239	160 524 010
Production immobilisée	24	77 912	185 609
Total des produits d'exploitation		**371 344 264**	**371 408 234**
Charges d'exploitation			
Achats d'approvisionnements consommés	25	56 066 858	53 585 393
Charges du personnel	26	108 741 189	110 481 608
Dotations aux amortissements et aux provisions	27	104 655 943	106 902 587
Autres charges d'exploitation	28	69 444 275	62 963 712
Total des charges d'exploitation		**338 908 266**	**333 933 300**
Résultat d'exploitation		**32 435 998**	**37 474 934**
Charges financières nettes	29	1 395 245	6 921 079
Produits des placements	30	327 851	1 024 372
Pertes et provisions de change	31	22 324 621	31 423 655
Autres gains ordinaires	32	1 936 223	2 985 149
Autres pertes ordinaires	33	616 078	346 337
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**10 364 128**	**2 793 384**
Retenues à la source sur les Produits de Placement	34	645 588	181 614
Résultat des activités ordinaires après impôt		**9 718 540**	**2 611 770**
Eléments extraordinaires (gains/pertes)		0	0
Résultat net de l'exercice		**9 718 540**	**2 611 770**
Modifications d'équilibre		0	0
Résultat après modifications d'équilibre		**9 718 540**	**2 611 770**
Résultat après modifications comptables		**9 718 540**	**2 611 770**

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Exprimé en dinars)
(Modèle de référence)

	2021	2020
Flux liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	180 294 638	168 472 243
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(225 955 184)	(229 671 129)
Intérêts payés	(9 141 901)	(11 583 460)
Autres Décaissements	(3 421 074)	(58 468 239)
Autres Encaissements	26 665 561	15 119 055
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**(31 557 960)**	**(116 131 530)**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(92 315 026)	(50 525 829)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	117 227	957 426
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	758 522	211 918
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**(91 439 276)**	**(49 356 485)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements provenant de l'Etat	190 212 569	284 098 268
Remboursements des emprunts	(114 769 946)	(56 251 883)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**75 442 623**	**227 846 385**
Variation de trésorerie	**(47 554 613)**	**62 358 370**
Trésorerie au début de l'exercice	**99 146 036**	**36 787 665**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**51 591 422**	**99 146 036**

2024R00018BCFA5